

## Élections européennes : 8 demandes de l'EUA pour un « contrat social renouvelé » avec les universités

News Tank Éducation & Recherche -  
Bruxelles - Actualité n°311412 - Publié le 09/01/2024 à 18:20

Imprimé par Xavier Teissedre - abonné #13929 - le 12/01/2024 à 08:53



Écoutez cet article

00:00

00:00  

- « Renforcer le cadre multilatéral de coopération ;
- Renforcer l'efficacité du système européen de gouvernance à multiveaux ;
- Introduire un "contrôle universitaire" avant l'élaboration de la législation européenne ;
- Un budget ambitieux pour l'enseignement supérieur, la recherche et l'innovation ».

Voici quelques-unes des demandes formulées par l'EUA (European University Association) à destination de la Commission européenne, des membres du Parlement européen et des représentants des États membres de l'UE (Union européenne) au sein du Conseil de l'UE le 09/01/2024.

Dans une contribution politique intitulée « Un contrat social renouvelé pour l'Europe et ses universités », l'EUA décrit comment les universités et les décideurs « peuvent travailler ensemble au cours du mandat 2024-2029 à la suite des élections européennes » qui se tiendront en juin 2024.

L'association y présente notamment les besoins des universités dont :

- « Offrir des possibilités d'apprentissage tout au long de la vie à des personnes d'âges et de niveaux d'éducation différents » et « avoir la capacité de travailler avec des cohortes diverses d'étudiants et de personnel et d'être attractives pour eux » ;
- « Disposer d'une capacité importante pour mener des recherches fondamentales dans toutes les disciplines et s'engager dans l'interdisciplinarité : il convient d'accorder davantage d'attention aux niveaux de maturité technologique inférieurs et moyens afin de rétablir l'interaction et le flux nécessaires entre les différents types de R&L (Recherche et innovation) ».

### « Renforcer le cadre multilatéral de coopération »

« L'UE doit :

- veiller à ce que les politiques d'éducation, de recherche et d'innovation soient coordonnées, en établissant des liens et en utilisant les synergies entre l'EER (Espace Européen de la Recherche) (Espace européen de la recherche), l'EEE (Espace européen de l'éducation) et l'EEES (Espace européen de l'enseignement supérieur) (Espace européen de l'enseignement supérieur),
- et tirer les leçons de l'expérience de la coopération avec l'Europe élargie par le biais du processus de Bologne/EEES pour se préparer à un éventuel élargissement de l'UE. »

### « Renforcer l'efficacité du système européen de gouvernance à multi-niveaux »

- « L'amélioration de la coordination et les liens entre les politiques nationales, régionales et européennes ;
- la facilitation, au niveau européen, de la mise en œuvre des réformes au niveau national,

*favoriseront la cohésion et lutteront contre la fuite des cerveaux. »*

### « Introduire un "contrôle universitaire" avant l'élaboration de la législation européenne »

« Pour évaluer l'impact de la législation sur les universités et leurs activités (par exemple en matière de commerce, de migration, de transformation numérique, d'État de droit ou d'autonomie stratégique), ce contrôle devrait impliquer activement les universités et garantir que la nouvelle législation n'entravera pas les activités d'enseignement et de R&I. »

### « Un budget ambitieux pour l'enseignement supérieur, la recherche et l'innovation »

« Le prochain cadre financier pluriannuel doit doter les programmes de financement de l'UE dans l'enseignement supérieur, la recherche et l'innovation de budgets ambitieux qui favorisent à la fois l'excellence et l'inclusion.

En outre, l'UE devrait :

- mettre en commun les ressources lorsque des projets et initiatives européens communs apportent une valeur ajoutée,
- assurer des synergies entre les programmes et avec les financements nationaux et régionaux et
- veiller à ce que les États membres atteignent l'objectif d'investissement de 3 % pour la recherche et l'innovation et l'objectif d'investissement de 2 % pour l'enseignement supérieur. »

### « Promouvoir le rôle mondial des universités en tant que bâtisseurs de ponts et passeurs de connaissances responsables »

« La coopération internationale ouverte devrait être l'option par défaut, tandis que le secteur de l'enseignement supérieur et de la recherche et les décideurs politiques doivent rester attentifs en adoptant une approche au cas par cas et fine de l'évaluation des risques.

En outre, l'ouverture internationale est importante pour le rôle des universités dans le renforcement des écosystèmes d'innovation locaux et régionaux et leur connexion au monde. »

### « Défendre les valeurs fondamentales de l'autonomie institutionnelle et de la liberté académique »

« Garantir l'autonomie institutionnelle des universités est une condition préalable pour que les universités modernes développent leur profil institutionnel et remplissent efficacement leur mission.

La protection et la promotion de la liberté académique constituent le fondement le plus important d'une recherche et d'un enseignement significatifs qui, en fin de compte, font progresser la connaissance et, par conséquent, la société. »

### « Développer des infrastructures physiques et virtuelles »

« Les apprenants, les chercheurs, les innovateurs et les administrateurs ont besoin de structures numériques et d'initiatives réglementaires qui facilitent la coopération transfrontalière pour l'ensemble du continent européen, telles qu'une carte d'identité électronique européenne, l'infrastructure européenne de services de blockchain et le cadre européen d'interopérabilité. »

### « Mettre en place un financement spécifique pour le développement du leadership universitaire »

« Cette mesure est essentielle pour soutenir le développement institutionnel des universités et libérer leur potentiel de transformation.

Les compétences en matière de leadership sont également un facteur de réussite important dans la coopération européenne et transnationale entre les universités. »

## Général

---

Date de création	2001
Statut	Association
Implantations (dont siège)	Bruxelles (siège), Genève
Missions et objectifs	Représenter les universités et les conférences nationales des présidents d'université
Membres	850 membres issus de 47 pays
Présidence	Président : Josep Maria Garrell (01/07/2023)
Secrétaire général(e)	Amanda Crowfoot (janvier 2020)

---

Fiche n° 3696, créée le 26/11/2015 à 02:48